

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 21 (1975)
Heft: 10

Rubrik: Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

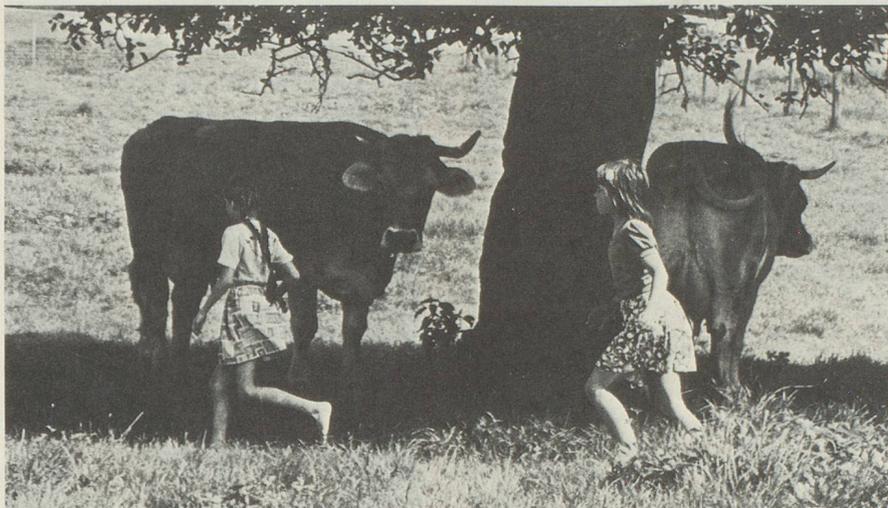
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vacances 1975 en Suisse pour 450 enfants suisses de l'étranger



(Photo Urs Ochsenbein)

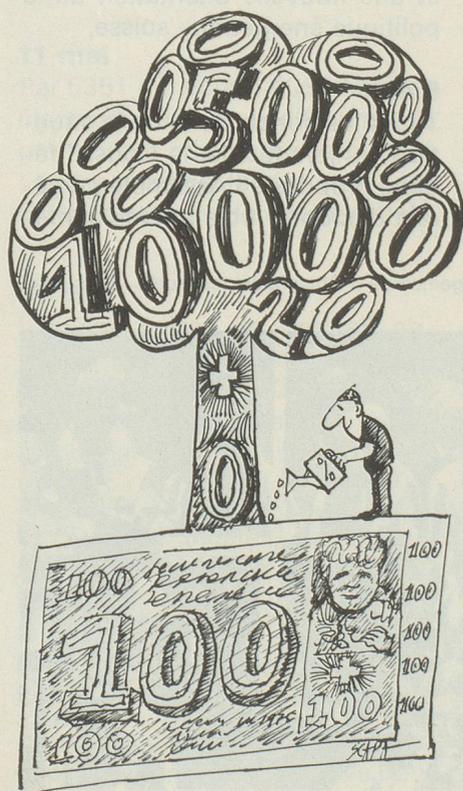
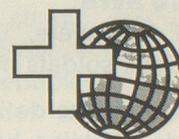
Les enfants ont été chaleureusement reçus à la gare par les familles d'accueil suisses. Ensuite suivirent cinq semaines de décou-

verte de notre patrie, dont ils ont toujours parlé dans leur pays de résidence.

La Fondation suisse pour les jeu-

nes Suisses de l'étranger poursuit un but civique avec les actions de vacances annuelles et ses appels pour placer les jeunes reçoivent toujours un écho satisfaisant. Elle contribue à développer de bonnes relations entre Suisses de l'intérieur et de l'extérieur. De telles expériences tendent à démontrer que la jeune génération suisse de l'étranger n'est pas seulement suisse sur papier. Dès le 1^{er} janvier 1976, vous pourrez obtenir des formules d'inscription et de plus amples informations auprès de votre consulat pour l'action «Vacances 76». Seuls les enfants suisses de l'étranger âgés de 7 à 14 ans peuvent y participer. Selon revenu des parents, logement dans des familles, des homes ou des colonies de vacances.

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger



Etes-vous à la page ?

Savez-vous ce que donnent fr. s. 100.— de cotisation par an ?

1. Une *indemnité forfaitaire* en cas de perte de vos moyens d'existence pour des raisons politiques (guerre, troubles civils, nationalisations, etc.)

en classe de risque I	fr. s. 10 000.—
II	5 000.—
III	2 500.—
2. Remboursement de votre *épargne* en Suisse, par exemple au bout de trente ans après démission

en classe de risque I	116%
II	155%
III	175%

Mais il y a bien d'autres possibilités:

- versements annuels de fr. s. 25.— à 2000.—, ou
- dépôt unique de fr. s. 450.— à 36 000.— avec intérêts capitalisés de 2 à 3½% (exempt de l'impôt anticipé).

Demandez nos brochures et les bulletins d'inscription auprès de nos représentations diplomatiques et consulaires ou directement au *Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger*, 6, Gutenbergstrasse, CH-3011 Berne.